

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 06 avril 2009**

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mesdames BOREL, BONTA, LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD. Messieurs GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, MATRAIRE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO, MOURRE  
Excusé : BAYLE

**1/ FCTVA- Plan de relance 2009**

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- prend acte que le montant de référence des dépenses réelles d'équipement à atteindre est de 266 566€;
- a voté récemment pour 2009 un montant de dépenses d'investissement de ses budgets s'élevant à 898 740€ ,donc nettement supérieur.
- autorise le Maire à signer la convention avec le représentant de l'Etat afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

**2/ Avenants au marché de travaux école/Mairie**

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 18 mars 2009 à 16h30, a approuvé les avenants au marché école/mairie concernant les lots suivants:

- n°8: Sols souples Ent. MONGE, pour 5 569,67 €HT
- n°9 : Carrelage Ent. RAVIER, pour 2 500,75 €HT
- n°10 : Peintures Ent. GAY MERY , pour 11 344,68 €HT
- n°11 : Plomberie Ent.SASSO, pour 4 535,80€HT
- n°12 : Electricité, Ent. DAVID, pour 3 498,66€HT

Ces avenants font suite à des travaux supplémentaires demandés par le maître d'ouvrage, le montant de l'APD (Avant Projet Définitif) n'étant pas atteint.

**3/ Comptes de Gestion 2008**

Les Comptes de Gestion des 3 budgets sont présentés au Conseil municipal. Les sommes arrêtées étant en conformité avec celles de la Trésorerie de Vinay et après en avoir délibéré, le Conseil valide ces 3 comptes de Gestion et autorise le Maire à les signer.

**4/ Chantier Prodepare**

Suite à la visite sur le terrain de M.SETTIN, garde forestier, il est convenu que l'entretien du lit du Nan commencera dans un premier temps du Pont de la D1532 jusqu'à l'entrée des Gorges, de manière à sécuriser la station d'épuration (dont la construction dépend toujours de l'accord de la Préfecture). Il se poursuivra en aval où le lit du torrent a davantage besoin d'entretien, la fin des travaux est prévu en mai.

## **5/ Chemin d'exploitation du Ruisant:**

M. Le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en mairie le 2/04//2009, au sujet du chemin d'exploitation du Ruisant, en présence de techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, du président de l'ASA qui porterait ce projet, des propriétaires desservis par le projet de piste forestière, et des élus des Communes de Cognin les Gorges et Malleval en Vercors.

Ce projet est partagé en deux tranches: une première tranche qui concerne la partie du chemin qui part de la route de Malleval dans l'épingle au dessus de la vierge et rejoint le champ de Marandière, une seconde tranche qui relie le champ de Marandière aux Belles et aux parcelles plus en retrait pour l'exploitation.

Les études de faisabilité et les tracés sont faits, les différents accords donnés. Si le financement de la deuxième tranche est bouclé (80% de financement public+ 20% apportés par les propriétaires fonciers), reste le problème des 20% de la première tranche, les 80 % de financement public étant assurés. Le propriétaire concerné sur cette tranche est la commune de Cognin les Gorges, mais les forêts traversées n'ayant aucune valeur d'exploitation, le CRPF se voit mal lui demander cette participation.

Le Président de l'ASA et le technicien du CRPF ont proposé en conclusion de réunion qu'une négociation soit menée avec le Conseil Général, en présence de Jean-Claude Coux (Conseiller Général du Canton), du Président de la commission des routes Bernard Perazio et du Président de la communauté de communes de Vinay Albert Buisson. En effet ce projet de chemin d'exploitation, au delà de sa fonction de desserte forestière, peut jouer un rôle important dans la lutte incendie, et surtout être une alternative au désenclavement de Malleval en Vercors en cas de problème sur la route des Gorges, problème qui se révélerait économiquement dramatique.

## **6/ Vente du garage de « la Morgue »:**

Un habitant de la commune s'est porté acquéreur du garage appartenant à la commune situé sur la route de Malleval, et qui avait fonction dans le passé de morgue du village. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette vente, ce garage de 20m<sup>2</sup> enclavé n'ayant pas une forte utilité pour la commune dans les années à venir. Le Conseil Municipal demande que ce bien soit évalué par les Domaines afin d'en connaître le juste prix.

## **7/ Projet éclairage du Pont du Nan à l'entrée Ouest du village:**

Le CM est unanime pour reconnaître qu'il est délicat de rejoindre le village à la Tour de nuit, surtout pour les enfants, et qu'il faut solutionner le point noir qui subsiste à la traversée du Nan. Après discussion, est retenue la proposition d'éclairer le Pont Neuf avec des solutions qui permettent de baliser la traversée piétonne sur le Vieux Pont. A partir de cette demande, les solutions techniques seront recherchées.

## **8/ Syndicat Scolaire Intercommunal:**

Sophie Borel informe le CM que la journée de cours du vendredi 22 Mai sera déplacée au Mercredi 20 Mai (décision de l'Inspection Académique de l'Isère suite aux diverses demandes). Le SSI a fait le nécessaire pour déplacer les services de cantine et de garderie. Le Conseil général de l'Isère n' a pas encore, pour l'instant, accepté de déplacer le service de car pour ce mercredi.

Elle annonce qu'une ouverture de classe a été prononcée en élémentaire par l'Inspection Académique de l'Isère, mais que celle-ci risque d'être remise en cause en juin en raison du départ de nombreux enfants pour cause de déménagement.